



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Strasbourg, 30 mars 2022

CDENF(2022)PV01

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

**Deuxième session plénière consacrée aux droits de l'enfant dans le contexte
de la migration**

Rapport de réunion

Strasbourg, 1 – 3 février 2022

Par visioconférence

Préparé par la Division des droits des enfants

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa deuxième session plénière consacrée à la protection des droits de l'enfant dans le contexte de la migration du 1^{er} au 3 février 2022 à Strasbourg, en ligne, sous la présidence de M^{me} Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce). Cette session plénière a été ajoutée au calendrier des réunions plénières ordinaires du CDENF afin de finaliser le travail entamé lors de la première session consacrée au même sujet (16-17 septembre 2021).

2. La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres, participants et observateurs de la réunion et invite les nouveaux membres du Comité à se présenter. Elle rappelle aux participants que cette session vise notamment à poursuivre et à finaliser les travaux relatifs aux projets de documents sur les normes relatives aux droits de l'homme en matière d'évaluation de l'âge et de tutelle efficace concernant les enfants.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Le CDENF adopte son ordre du jour, tel qu'il est reproduit à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Déclaration de la présidente et du Secrétariat

4. Le CDENF prend note de son nouveau mandat (2022-2025), tel qu'il a été adopté par le Comité des Ministres lors de sa 1418^e réunion (23-25 novembre 2021). Il note également les informations fournies par le Secrétariat sur le calendrier de réunions du CDENF et de ses organes subordonnés pour 2022, tel que revu par son Bureau, et le fait que le calendrier sera complété par un aperçu des priorités et des échéances aux fins de la mise en œuvre des activités pour la prochaine réunion plénière des 18-20 mai 2022.

5. Le Comité adopte le rapport de sa 4^e réunion plénière (13-15 octobre 2021).

6. M^{me} Regína Jensdóttir, Cheffe de la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe, rappelle aux délégations combien la nouvelle stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027), actuellement examinée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, est importante, non seulement en tant que réponse à des questions d'actualité, mais aussi en tant que résultat d'un processus inclusif, impliquant d'autres organes du Conseil de l'Europe, des organisations internationales partenaires, et plus de 220 enfants de dix États membres.

4. Avis du CDENF pour le Comité des Ministres

7. Le CDENF revoit et adopte le projet d'avis sur la Recommandation 2216(2021) de l'APCE « Intérêt supérieur de l'enfant et politiques pour assurer l'équilibre entre vie privée et professionnelle », préparé par son Bureau, qui sera soumis au Comité des Ministres. Deux délégations demandent que leurs propositions, qui sont reproduites ci-dessous et qui n'ont pas recueilli le soutien de la majorité des membres du CDENF, figurent dans le rapport de réunion :

- la proposition d'une délégation (la Fédération de Russie) d'ajouter, au paragraphe 6 du projet d'avis, l'expression « majorité des membres du CDENF » au sujet de l'approbation du projet de stratégie pour les droits de l'enfant ;
- la proposition de deux délégations (Hongrie et Fédération de Russie) d'ajouter un paragraphe renvoyant au paragraphe 3 de la Recommandation 2216(2021) de

l'APCE et indiquant que l'expression « minorité sexuelle » n'existe pas en droit international.

5. Évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration (pour examen et approbation) (Tâche spécifique (v))

8. Le CDENF écoute une intervention et tient un échange de vues avec M^{me} Leyla Kayacik, Représentante spéciale de la Secrétaire Générale (RSSG) sur les migrations et les réfugiés. Elle exprime son vif soutien à l'égard de l'ensemble des activités relatives aux migrations menées par le CDENF et indique qu'un événement sur « L'évaluation de l'âge des enfants migrants non accompagnés : pour une approche multidisciplinaire et fondée sur les droits de l'homme » est organisé par l'Institut italien pour la promotion de la santé des populations migrantes et pour la lutte contre les maladies dues à la pauvreté (INMP) conjointement avec la RSSG dans le cadre des activités de la Présidence italienne du Comité des Ministres, à Rome, en mode hybride, avec la participation de la présidente du CDENF, le 30 mars 2022. Le CDENF et son Secrétariat remercient la RSSG et son Bureau pour le très précieux soutien apporté aux travaux actuels et attendent avec intérêt de poursuivre la collaboration dans le cadre du nouveau mandat du CDENF, notamment aux fins de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 du Comité des Ministres aux États membres sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration.

9. Le CDENF poursuit l'examen du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration, règle les questions en suspens à partir des commentaires et propositions soumis par les membres et les observateurs avant et pendant la réunion, tels que présentés à l'écran par la présidente et le Secrétariat, avec l'aide du consultant mandaté.

10. Le CDENF

- **examine et révise** les éléments en suspens suivants du projet de recommandation sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration : le titre, le préambule, le principe 7 de la recommandation et l'annexe à partir du principe 1, paragraphe 18 (compris) ;
- **procède** à un certain nombre de modifications du fond et de la forme du texte, à partir des commentaires soumis avant la réunion par les membres, les participants et les observateurs ;
- **convient** de transférer certaines informations contenues dans le projet de recommandation dans son exposé des motifs, qui sera revu par le Secrétariat après la réunion ;
- **prend note** des propositions et commentaires suivants formulés par des délégations sur certaines questions ou paragraphes de l'annexe, qui n'ont pas recueilli le soutien de la majorité des délégations :
 - une délégation (le Danemark) s'est opposée au paragraphe 3, principe 1, partie III de la recommandation (« Au cours du processus d'évaluation de l'âge, il convient d'interdire toute méthode impliquant la nudité ou l'examen, l'observation ou la mesure des parties génitales ou intimes ») ;
 - une délégation (la Pologne) a proposé d'ajouter le mot « "uniquement" à des fins d'évaluation de son âge » au paragraphe 22, principe 1, partie III ;
 - la délégation allemande a proposé de remplacer le terme « reconnue » par le terme « prise en compte » au paragraphe 7, principe 5, partie III (« Les États devraient veiller à ce que la décision relative à l'évaluation de l'âge soit

- reconnue par toutes les autorités nationales compétentes, afin d'éviter des évaluations multiples ou des décisions contradictoires au niveau national ») ;
- trois délégations (Hongrie, Fédération de Russie et Turquie) se sont opposées à la référence au terme « genre » dans l'ensemble du texte de la recommandation et à la Convention d'Istanbul dans son préambule, et ont proposé d'insérer une note reflétant leur position ;
- deux délégations (Hongrie et Fédération de Russie) ont proposé de supprimer le paragraphe 9 du préambule (« Se référant au programme du Conseil de l'Europe "Construire une Europe pour et avec les enfants", à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) et au Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025) »).

L'avis dissident soumis par la délégation de la Fédération de Russie figure en annexe du présent rapport de réunion (version originale en anglais uniquement ; voir annexe III).

11. Le CDENF **approuve** le projet révisé de recommandation distribué aux délégations avant le vote en vue de le soumettre au Comité des Ministres pour adoption une fois que l'exposé des motifs aura été finalisé et adopté par le CDENF.

12. Le CDENF **charge son Secrétariat** de revoir le projet d'exposé des motifs de la recommandation pour qu'il reflète les modifications apportées au projet de recommandation au regard des commentaires formulés avant et pendant la réunion. Il sera distribué aux délégations nationales pour une dernière série de commentaires, **en vue de son adoption dans le cadre d'une procédure écrite**.

6. Tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration (pour examen et approbation) (Tâche spécifique (v))

13. Le CDENF poursuit l'examen du projet d'exposé des motifs, règle les questions en suspens à partir des derniers commentaires et propositions soumis par différents membres et observateurs avant et pendant la réunion, tels que présentés à l'écran par la présidente et le Secrétariat, avec l'aide du consultant mandaté.

14. Le CDENF

- **examine et révisé** la partie restante du projet d'exposé des motifs de la Recommandation CM/Rec(2019)11 du Comité des Ministres aux États membres sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration figurant dans le document en accès restreint CDENF(2021)17rev2 à partir du paragraphe 47 (compris) jusqu'à la fin ;
- **procède à un certain nombre de modifications du fond et de la forme** du texte, à partir des commentaires présentés par les délégations, les observateurs et les experts ;
- **prend note** des réserves et commentaires suivants formulés par des délégations sur certaines questions ou paragraphes de l'annexe, qui n'ont pas recueilli le soutien de la majorité des délégations :
 - six délégations (Azerbaïdjan, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Fédération de Russie et Turquie) ont déclaré qu'elles préféreraient remplacer le terme « genre » par le terme « sexe » au paragraphe 15 et dans le reste du texte, y compris en association avec d'autres mots. Une délégation (la Fédération de Russie) a proposé d'insérer une note dans le texte ;
 - une délégation (la Fédération de Russie) a exprimé une réserve sur le paragraphe 98.

15. À l'issue d'un examen complet, le CDENF **adopte** l'exposé des motifs de la Recommandation CM/Rec(2019)11 du Comité des Ministres aux États membres sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration en vue de le soumettre au Comité des Ministres pour information.

7. Questions diverses

16. Le Comité convient d'approuver le rapport final de mise en œuvre de la précédente Stratégie pour les droits de l'enfant (2016-2021) dans le cadre d'une procédure écrite, dès lors qu'il est toujours en cours de finalisation par le Secrétariat sur la base des derniers éléments reçus de la part de différents secteurs du Conseil de l'Europe à la fin de l'année 2021.

8. Évènements à venir

17. M. Alfredo Ferrante (Italie) informe le CDENF des progrès réalisés dans la préparation de la conférence de lancement à haut niveau de la nouvelle stratégie, qui sera organisée à Rome les 7 et 8 avril 2022 sous l'égide de la Présidence italienne du Comité des Ministres.

18. Le Comité est invité à prendre note du projet de programme et à formuler des observations et propositions, le cas échéant. Le Secrétariat fait savoir que les différentes délégations du CDENF vont prochainement être invitées à indiquer, si elles ne l'ont pas encore fait, la composition de leur délégation nationale aux fins de l'événement.

9. Date et lieu des prochaines réunions

- **5^e réunion plénière du CDENF (en ligne) : 18-20 mai 2022.** Le CDENF note la décision du Bureau d'étendre légèrement, à deux journées et demie, la durée de la réunion afin de consacrer suffisamment de temps à l'examen détaillé de tous les points.
- **6^e réunion plénière du CDENF (en présentiel ou hybride) : 14-16 novembre 2022.** Le CDENF note que, sur proposition du Bureau, les dates de la réunion ont été légèrement avancées, eu égard aux actions organisées dans certains États membres le 18 novembre (Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels).

10. Adoption du rapport de réunion abrégé

19. Le temps étant limité, le Comité convient de procéder à l'approbation du rapport de réunion abrégé dans le cadre d'une procédure écrite.

Annexe I**Ordre du jour**

1.	Ouverture de la réunion
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3.	Déclaration de la Présidente et du Secrétariat
4.	Avis du CDENF pour le Comité des Ministres
Evaluation de l'âge des enfants migrants (<i>pour examen et approbation</i>) (Tâche spécifique v)	
5.	- Projet de recommandation du Comité des Ministres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration - Projet d'exposé des motifs de la recommandation
Régime de tutelle pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration (<i>pour examen et approbation</i>) (tâche spécifique v)	
6.	- Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration
7.	Questions diverses
8	Événements à venir
9.	Date et lieu de la prochaine réunion
10.	Approbation du rapport abrégé de la session

Annexe II

Liste des participants

MEMBERS / MEMBERS

ALBANIA/ALBANIE

Ms Alma Tandili
Director of the State Agency for the Protection of Children's Rights

Ms Arda Hoxha
Head of Sector and Protection and Monitoring of Child Rights
Ministry of Health and Social Protection

ANDORRA/ANDORRE

Mr Jordi Olivé Cadena
Head of the Care Service to Children and Adolescents

ARMENIA/ARMÉNIE

Ms Ivetta Shahbazyan
Head of Children Rights Protection Unit
Staff of the Human Rights Defender of the Republic of Armenia

Ms Sevane Kalamazian
Human Rights Officer
Human Rights Defender Office

AUSTRIA/AUTRICHE

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Ms Raida Amirbayova
Department of Work with Regional Centers
State Committee for Family, Women and Children Affairs

BELGIUM/BELGIQUE

Mme Valérie Gengoux
Attaché
Federal public Service Justice
Service for criminal policy

Mr Joost Van Haelst
Children's Rights Policy Officer
Department for Culture, Youth and Media
Flemish Government

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Ms Irena Penc Puzic
Ministry of Human Rights and Refugees

BULGARIA/BULGARIE

Ms Eleonora Lilova
Chairperson of the State Agency for Child Protection

Ms Milena Anastasova
Chief expert at “Child Policies and Programs, Strategic Development and Co-ordinator” Directorate
State Agency for Child Protection

Ms Maria Belichovska
Junior expert at “Child Policies and Programs, Strategic Development and Co-ordinator” Directorate
State Agency for Child Protection

CROATIA/CROATIE

Ms Margareta Mađerić
State Secretary
Ministry of Labour, Pensions System, Family and Social Policy

Ms Anica Jezic
Head of Sector for International Cooperation
Ministry of Labour, Pensions System, Family and Social Policy

Ms Tatjana Katkic Stanic
Ministry of Labour, Pensions System, Family and Social Policy

CYPRUS/CHYPRE

Ms Despo Michaelidou
Cypriot Commissioner for Children’s Rights

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Diana Šmídová
Lawyer and Children’s Rights Committee’s Secretary
Department of Human Rights and Protection of Minorities
Office of the Government of the Czech Republic

DENMARK/DANEMARK

Ms Amalie Taarup Kroon
Head of Section
Legal and International Relations
Ministry of Social Affairs and Senior Citizens

Ms Sarah Boutrup Funch
Head of Section
Ministry of Immigration and Integration

ESTONIA/ESTONIE

Ms Hanna Vseviiov
Head of Department
Children and Families Department
Ministry of Social Affairs

FINLAND/FINLANDE

Ms Helinä Heikkinen
Legal Officer
Unit for Human Rights Courts and Conventions
Legal Service
Ministry for Foreign Affairs

Ms Marjo Malja
Senior Ministerial Adviser, Social affairs
Ministry of Social Affairs and Health

FRANCE

Mr Alexis Rinckenbach
Chef du Bureau des affaires européennes et internationales
Direction Générale de la Cohésion sociale
Ministère des Solidarités et de la santé

Mme Stefania Chiru
Chargée de mission
Bureau des affaires européennes et internationales
Ministère des Solidarités et de la Santé

Mme Claire-Marie Casanova
Magistrat
Ministère de la Justice

Mme Charlotte Rummele
Elève avocate
Protection judiciaire de la jeunesse
Ministère de la Justice

GEORGIA/GÉORGIE

Ms Maka Peradze
Head of the Human Rights
Administration of the Government of Georgia

GERMANY/ALLEMAGNE

GREECE/GRÈCE

Ms Maria-Andriani Kostopoulou
Attorney at Law, Supreme Court

Ms Panagiota Margaroni
Official
Department of Relations with International Organisations
Directorate of International Relations
Ministry of Labour and Social Affairs

HUNGARY/HONGRIE

Ms Boglarka Eniko Barkaszi
EU and International Policy Officer
Department for Multilateral Affairs
Ministry of Human Capacities

ICELAND/ISLANDE

Ms Silja Stefánsdóttir
Legal Advisor
Ministry of Education and Children

Ms Hjördis Thordardottir
Special Advisor
Ministry of Education and Children

IRELAND/IRLANDE

Ms Catherine Roe
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

Ms Éimear O'Brien
Children's Rights Policy Unit
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

Mr Cormac Smith
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

ITALY/ITALIE

Mr Alfredo Ferrante
Chief of Service
Department for Family Policies
Presidency of the Council of Ministers

LATVIA/LETONIE

LIECHTENSTEIN

LITHUANIA/LITUANIE

Ms Kristina Stepanova
Head of Family and Child Rights Protection Group
Ministry of Social Security and Labour

LUXEMBOURG

Ms Marguerite Krier
Chef de service des droits des enfants
Conseiller de Gouvernement 1ère classe
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Ms Eva Pisana

MALTA/MALTE

Mr Jonathan Silvio
Director
Policy Development and Programme Implementation
Ministry for Social Justice and Solidarity, the Family and Children's Rights

Ms Darlene May Gauci
Manager II
Research, Policy and Operations Division
Ministry for Social Justice and Solidarity, Family and Children's Rights

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Igor Chisca
Head of the Child and Families with Children Rights Protection Policy Department
Ministry of Labor and Social Protection

MONACO

Mme Dalila Mehdi
Administrateur
Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

MONTENEGRO

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Ms Jiska van den Berg
Immigration Policy Department
Ministry of Security and Justice

Mr Dirk Westhoek
Policy Officer
Ministry of Security and Justice

NORTH MACEDONIA/MACEDOINE DU NORD

Mr Aleksandar Georgievski
Head of Strategic Planning Department
Ministry of Labor and Social Policy

NORWAY/NORVEGE

Ms Solvor Bäcklund
Senior Advisor
The Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs

POLAND/POLOGNE

Ms Anna Czech
International Co-operation Department
Ministry of Family and Social Policy

Ms Joanna Długolecka
Department of International Affairs
Ministry of Interior and Administration

Ms Iwona Przybyłowicz
Board Advisor for Foreigners Border Guard Headquarters

Ms Agnieszka Matysek
Ministry of Justice

Ms Agnieszka Tomczewska
Ministry of Justice

PORTUGAL

Ms Rosário Farmhouse
President of the National Commission for the Promotion of the Rights and Protection of Children and Young People

ROMANIA/ROUMANIE

Ms Florica Cherecheș
President of National Authority for the Rights of Persons with Disabilities, Children and Adoptions

Ms Cristina Cuculas

RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE

Ms Olga Opanasenko
Expert
Ministry of Foreign Affairs

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Ms Giulia Santi
Foreign Affairs Department
Ministère des affaires étrangères

SERBIA/SERBIE

Ms Ivana Banković
Senior Adviser
Ministry of Labour, Employment, Veteran and Social Affairs

SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Mária Vargová
Director of National Coordination Centre for Resolving the Issues of Violence against Children (NCC)
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

SLOVENIA/SLOVENIE

Ms Ružica Boškić
Secretary
Family Affairs Directorate
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities

SPAIN/ESPAGNE

Ms Cristina Ayuso Cabrerizo
General Directorate for the Rights of Children and Adolescents
Ministry of Social Rights and Agenda

SWEDEN/SUEDE

Ms Johanna Aurell Viklund
Desk Officer
Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy
Ministry of Employment

SWITZERLAND/SUISSE

M. Jean-Marie Bouverat
Affaires internationales
Secteur Organisations internationales
Office fédéral des assurances sociales

TURKEY/TURQUIE

Mr Ömur Göktürk
Expert on Family and Social Services
General Directorate on Child Services
Ministry of Family and Social Services

Ms Zeynep Han Akin
Expert on Family and Social Services
General Directorate on Child Services
Ministry of Family and Social Services

UKRAINE/UKRAINE

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Mr Thomas Madden
Children's Rights, Senior Policy Advisor
Children's Services, Communications & Strategy Group (CSCSG)
Department for Education

Ms Tammy Manhire
Team Leader
Social Care, Mobility & Disadvantage Directorate
Department for Education

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE /
ÉTATS OBSERVATEURS AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mexico / Mexique

Japan / Japon

Mme Françoise Nadia Richer
Consulat Général du Japon à Strasbourg

NON-MEMBER STATES WITH THE COUNCIL OF EUROPE HAS A NEIGHBOURHOOD PARTNERSHIP /
ÉTATS NON MEMBRES AVEC LESQUELS LE CONSEIL DE L'EUROPE A UN PARTENARIAT DE
VOISINAGE

Tunisia / Tunisie

Morocco / Maroc

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

European Union Agency for Fundamental Rights (FRA) / Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Ms Monica Gutierrez Arques
Children migration expert

European Asylum Support Office / Bureau Européen d'appui en matière d'asile

Ms Maria Dapena Vilarino
Senior Vulnerability Officer
Asylum Thematic Cooperation Sector, Asylum Knowledge centre

Ms Nilde Robotti
Vulnerability Officer

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) / Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Mr Andreas Wissner
UNHCHR Representative to the European Institutions in Strasbourg / Représentant de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

Ms Delphine Leneutre
Legal Associate / Associée juridique
UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg / Représentation de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

Mr Denis Neslovskyi
Intern / stagiaire

Ms Florine Casier
Intern / stagiaire

OBSERVERS / OBSERVATEURS

Children's Rights Information Network (CRIN) / Réseau d'information sur les droits des enfants (CRIN)

Mr Leo Ratledge
Legal and Policy Director

Missing Children Europe

Ms Louise Bonneau
Senior Policy and Advocacy Officer

**ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE /
ORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

***Secretary General's Special Representative on Migration and Refugees /
Représentante spéciale auprès de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés***

Ms Leyla Kayacik

Committee of the Parties to the Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité Lanzarote)

Mr George Nikolaidis
Representative of Lanzarote Committee
Psychiatrist
Research Director of Department of Mental Health & Social Welfare
Institute of Child Health, Greece

European Committee on Legal Co-operation (CDCJ) / Comité Européenn de Cooperation Juridique (CDCJ)

Mr Werner Schütz
Member of Austria

Advisory Committee on Youth (CCJ) / Conseil consultative sur la jeunesse (CCJ)

Ms Zuzana Pavelkova
Member / member

Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) /Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)

Ms Malgorzata Milewska
Children Rapporteur

EXPERTS

Ms Daja Wenke
Independent Researcher and Policy Analyst
Rights of the Child – Implementation of International Standards

Ms Naomi Trewinnard
Independent expert

SECRETARIAT / SECRETARIAT

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Ms Yulia Pererva
Secretary of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Secrétaire à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms Angela Garabagiu
Secretary of the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Secrétaire de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

DGI – Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Office of the Secretary General's Special Representative on Migration and Refugees / Bureau du Représentant spécial auprès de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés

Ms Carolina Lasen-Diaz
Legal Adviser / Conseillère juridique

Ms Anne Kayser-Attuil
Legal Adviser / Conseillère juridique

Justice and Legal Co-operation Department / Service de la coopération judiciaire et juridique

Ms Livia Stoica Becht
Head of Legal Co-operation Division / Cheffe de la Division de la coopération juridique

Secretariat of Bioethics / Secrétariat Bioéthique

Ms Natalia Zaytseva
Legal administrator

DGII – Directorate General of Democracy / Direction générale de la Démocratie

Education Department / Service de l'éducation

Ms Marta Medlinska
Coordinator / Coordinatrice
Education Policy Division / Division des politiques éducatives

Gender Equality Division / Division de l'égalité entre les femmes et les hommes

Ms Catarina Bolognese
Head of Division / Cheffe de division

Secretariat to the Steering Committee for the Rights of the Child / Secrétariat du Comité Directeur pour les droits de l'enfant

Ms Regina Jensdottir
Children's Rights Co-ordinator, Head of the Children's Rights Division / Coordinatrice des droits des enfants, Cheffe de la Division des droits des enfants

Ms Katrin Uerpmann
Secretary to the Steering Committee for the Rights of the Child / Secrétaire du Comité Directeur pour les droits de l'enfant
Programme Officer / Responsable de programme

Ms Maren Lambrecht-Feigl
Co-Secretary to the Steering Committee for the Rights of the Child / Co-secrétaire du Comité Directeur pour les droits de l'enfant
Programme Officer / Responsable de programme

Ms Mireya Garcia de Murcia
Assistant Lawyer

Ms Sylvie Bollini
Programme Adviser / Conseillère de programme

Ms Ana Guerreiro
Policy Adviser / Conseillère politique

Ms Maia Mamulashvili
Communication

Ms Valérie Giret-Lerch
Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Mr Grégoire Devictor
Ms Chloé Chenetier
Mr Jean-Jacques Pedussaud
Mr Nicolas Guittonneau

Annexe III

Avis dissident de la délégation de la Fédération de Russie sur le projet de recommandation CM/REC(2021) du Comité des Ministres aux États membres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration

La délégation de la Fédération de Russie salue les travaux déjà menés par le Secrétariat pour réviser le projet de recommandation sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration. Elle remercie également le Secrétariat et les experts d'avoir tenu compte de certains des commentaires qu'elle a formulés au cours de la réunion.

Malheureusement, le texte final du projet de recommandation contient un certain nombre de dispositions auxquelles la Fédération de Russie ne saurait souscrire¹, en particulier :

1. La référence à la Convention d'Istanbul figurant au paragraphe 5 du préambule est injustifiée. La Convention mentionne en effet les droits des enfants et des filles en particulier, mais dans le contexte de la violence domestique (y compris le fait d'être témoin de violences familiales), ce qui est différent des questions abordées dans le projet de recommandation sur l'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration. Le chapitre VII intitulé « Migration et asile » n'a pas non plus pour effet d'étendre l'applicabilité de la Convention au champ couvert par le projet de recommandation, dans la mesure où il traite de la résolution des problèmes découlant du statut de résident dépendant de la victime en cas de dissolution du mariage. L'article 60 portant sur les demandes d'asile fondées sur le genre déposées par des femmes a également un lien assez lointain avec l'évaluation de l'âge des enfants migrants.

2. La délégation de la Fédération de Russie réserve sa position concernant le paragraphe 9 du préambule qui fait référence à la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (et non pas à l'actuelle stratégie), laquelle n'a pas encore été adoptée par le Comité des Ministres.

3. Il n'existe pas de définition du « sexe social » en Fédération de Russie, de même que dans d'autres systèmes juridiques dans lesquels le sexe biologique est une caractéristique fixe. La législation russe ne contient donc pas le concept de « genre » et il n'existe pas de définition communément admise du terme « genre » au niveau international.

Par conséquent, nous ne saurions souscrire à l'utilisation du terme « genre » dans le texte de notre recommandation.

Eu égard à ce qui précède, nous maintenons notre demande visant à ce que le Secrétariat fasse apparaître la position de la Fédération de Russie concernant le terme « genre » après sa première occurrence dans le texte de la recommandation, dans une note indiquant que :

« La Fédération de Russie estime que, dans le présent document, toute référence au "genre" doit être entendue comme un concept fondé sur le sexe ».

4. Les États membres du Conseil de l'Europe ne disposent pas tous d'une législation spéciale sur l'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration (paragraphe 4

¹ Certaines d'entre elles ont été énumérées dans le rapport abrégé de la session plénière consacrée aux droits des enfants dans le contexte de la migration (16-17 septembre 2021).

du principe 1). Il n'est pas nécessaire d'adopter une telle législation dans les pays dans lesquels le nombre d'enfants migrants est infime.

La délégation de la Fédération de Russie réitère tous ses arguments et se réserve le droit de soumettre d'autres commentaires et de proposer des modifications concernant l'ensemble du texte du projet de recommandation, au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur le projet.

La délégation de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de faire apparaître sa position dans le rapport de réunion.